Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité en bref

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

No 5
Mars 2018

féministes tant qu'il le faudra !

Journée internationale des femmes 2018

Agence : Upperkut Direction artistique et design graphique : Noémie Darveau
Direction artistique et design graphique : Noémie Darveau

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

Responsable : Manon Perron

Coordination et rédaction : Nathalie Cliche

Montage : Maude Péloquin

Correction des textes : Michèle Delsemme

Photographies : Michèle Delsemme

Pour abonnement :
receptionccmm@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021

À l'agenda

Mars

7
Assemblée générale

1er
Comité de surveillance

1er
Auditing commitee

2
SGS Logiciel de Trésorerie

8-9
Trésorerie

12-13-14
Les réseaux d'entraide, partie 1

12-13-14
Exécutif syndical I

19-20
Délégué-e syndical

23
SGS Logiciel de Trésorerie

26-27
Initiation à la santé sécurité du travail

éditorial

Féministes tant qu'il le faudra !

Dominique Daigneault
Présidente du CCMM–CSN

En février 2016, Lise Thériault, alors ministre de la Condition féminine, affirmait « Je suis beaucoup plus égalitaire que féministe ». En septembre 2017, la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Louise Cordeau, avouait envisager de changer le nom du CSF pour ne pas que les hommes se sentent mis de côté et aussi parce que l'égalité entre les hommes et les femmes était presque atteinte. Combien de fois avons-nous entendu ce discours au fil des ans, certains masculinistes allant même jusqu'à prétendre qu'au Québec, ce sont les femmes qui ont le pouvoir ?

La vague de dénonciations de violences sexuelles *#moiaussi* a ramené les pendules à l'heure. Cette campagne a d'abord été lancée en 2007 par la militante afro-américaine Tarana Burke et elle a connu un essor fabuleux cet automne, nous obligeant à faire le constat brutal que les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes persistent et que non, tout n'est pas réglé !

Un thème judicieux

Le choix du thème du 8 mars 2018, *Féministes tant qu'il le faudra !* est on ne peut plus judicieux dans ce contexte. Nous devons poursuivre nos luttes pour que cessent les multiples violences contre les femmes, notamment celles commises contre les femmes autochtones. Nous continuerons à dénoncer l'impact sexiste des mesures d'austérité qui ont frappé de plein fouet les services publics au sein desquels travaillent une majorité de femmes et qui ont aussi grandement malmené les services de garde éducatifs à l'enfance. On doit reconnaître que la discrimination systémique en emploi persiste pour les femmes en général et qu'elle frappe plus durement les femmes racisées ou en situation de handicap, et rectifier le tir.

Le système politique et économique dans lequel nous vivons est fondé sur l'exploitation et on doit y mettre un terme. Le 8 mars, c'est ce que nous revendiquerons. Le conseil central se joindra au Collectif 8 mars pour une action organisée sur l'heure du dîner pour dénoncer l'exploitation et l'injustice vécues par les travailleuses et les travailleurs embauchés par les agences de placement et dont les conditions de travail frôlent parfois l'esclavagisme. En soirée, à l'instar de plusieurs groupes de femmes, nous répondrons à l'appel lancé par l'organisation Femmes de diverses origines et marcherons dans les rues de Montréal. Nous invitons toutes celles et ceux qui le souhaitent à venir nous y joindre. Le rassemblement se fera à la Place du 6 décembre, à 17 h 30.

En ce 8 mars 2018, dénonçons, revendiquons et célébrons ! Oui, célébrons ! Célébrons le courage de celles qui dénoncent leurs agresseurs, de celles qui survivent à leur agression malgré les blessures. Célébrons les réseaux d'entraide et de solidarité que les femmes se sont donnés pour être plus fortes collectivement ! Célébrons les luttes des femmes et les victoires qu'elles nous ont permis d'obtenir ! Célébrons les luttes et les résistances de toutes celles qui, tous les jours, se lèvent debout pour revendiquer un monde plus juste et égalitaire ! Célébrons la persévérance des femmes et, bien sûr, affirmons haut et fort que nous demeurerons féministes tant qu'il le faudra !

Activité dans le cadre de la
Journée internationale des femmes 2018
Atelier sur la prise de parole
(activité réservée strictement aux femmes)

Le 7 mars de 17 h 15 à 18 h 15
(avant l'assemblée générale du conseil central)
Salle Michel-Chartrand du CCMM – CSN

**Un léger goûter sera servi.*
Inscription obligatoire auprès de
Maude Péloquin :
maude.peloquin@csn.qc.ca ou 514-598-2086

Coup d'œil sur l'assemblée générale

La présidente du conseil central, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts ou blessés au travail. Elle souligne particulièrement le décès du père Emmet Johns (connu sous le pseudonyme de Pops), intervenant social auprès des jeunes de la rue et fondateur de l'organisme Dans la rue. Dans son mot d'ouverture, la présidente informe les délégué-es que les militantes et militants des CISSS et CIUSSS sont fort occupés par leur négociation locale des 26 matières. De plus, le conseil central a organisé une session de formation sur la mobilisation pour tous les responsables de la mobilisation des quatre CIUSSS de l'Île de Montréal et du CISSS de Laval, ce qui fut très apprécié. « Nous avons rencontré des gens très déterminés, ça promet ! Peu importe ce qu'il arrive, on sera là ! » a déclaré la présidente du CCMM – CSN. Elle a par la suite parlé de la grève des 30 et 31 janvier du STT Transco-CSN. Nous avons été informés tout juste avant l'assemblée qu'une entente de principe serait intervenue.

Elle a poursuivi en annonçant les deux journées de grève, les 1er et 2 février, des répartitrices, répartiteurs et employé-es de bureau du centre d'appels d'Urgences-santé, dont la convention collective est échue depuis le 31 mars 2015. Elle a ensuite parlé de l'intransigeance de l'employeur de la TELUQ qui, avec sa réorganisation, risque de faire perdre les emplois de ses salarié-es. Les membres de ce syndicat ont décidé d'exercer tous les moyens d'action nécessaires, y compris la grève, pour préserver leur emploi. La présidente a poursuivi en informant les délégué-es qu'une proposition qui a fait consensus a été adoptée au conseil confédéral dans le dossier du REM. En terminant, elle a rappelé que février est le Mois de l'histoire des Noirs.

Notre première invitée, Pascale Ste-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), présente la campagne #presseendanger de la FNC-CSN. Elle informe les délégué-es de la crise économique qui frappe l'industrie des médias, et plus particulièrement la presse écrite, imprimée et numérique et de la perte de près de la moitié des emplois entre 2010 et 2017. Il est par la suite adopté par les délégué-es d'appuyer la campagne et de signer la pétition ainsi que la carte postale destinée au gouvernement Trudeau avant le 14 février.

Par la suite, le 2e vice-président du conseil central, Bertrand Guibord, nous relate le travail accompli en vue de la tenue de la 2e édition des états généraux sur l'enseignement supérieur en mai prochain. Notre invitée, **Isabelle Pontbriand** du comité école et société de la FNEEQ, nous fait une présentation sur la marchandisation de l'éducation à l'aide de l'outil « La pieuvre sur l'enseignement supérieur » et **Madeleine Ferland**, du comité éducation du conseil central, poursuit la présentation en faisant la lecture de la déclaration. Bertrand Guibord conclut en présentant le livret souvenir sur le 50e anniversaire des cégeps.

La présidente du conseil central informe les délégué-es que des rencontres seront organisées avec les syndicats pour connaître leurs préoccupations afin de constituer une plateforme politique en vue des prochaines élections provinciales. Elle les informe également que dans la foulée des travaux de la confédération, des convocations cosignées avec les présidences des fédérations ont été envoyées dans les syndicats afin de les rencontrer pour faire le point sur la vie syndicale à l'occasion de 5 à 7. Elle dévoile ensuite le thème de la Journée internationale des femmes 2018 : *Féministes tant qu'il le faudra !* et invite les délégué-es à rester à l'affût des différentes activités organisées pour le 8 mars en consultant le page Facebook du conseil central.

Syndicat du transport de Montréal – CSN

Plus mobilisés et solidaires que jamais !

Réunis en assemblée générale spéciale le 18 février dernier, c'est avec un taux de participation record que les employé-es d'entretien de la STM ont voté à 98 % pour une banque de six journées de grève à être utilisées au moment jugé opportun. Bien qu'ils espèrent en arriver à une entente négociée, les salarié-es jugent que les reculs demandés par l'employeur et le cadre législatif dans lequel se déroulent ces négociations les obligent à se doter d'un tel mandat. La STM demande des reculs majeurs à ses employé-es, notamment en imposant du temps supplémentaire obligatoire, en s'attaquant aux différentes mesures de conciliation travail-famille ou en privatisant certaines de ses activités. Le président du syndicat, Gleason Frenette, a indiqué que jamais dans l'histoire du syndicat, l'employeur n'a été aussi exigeant envers leurs acquis syndicaux. Le résultat du vote de grève étant sans équivoque, les employé-es d'entretien de la STM ont envoyé un message clair à leur employeur. Ils sont et resteront solidaires jusqu'à l'obtention d'une convention collective à la hauteur de leurs attentes. Solidarité !

Transport scolaire
Un virage est nécessaire

Le Secteur transport scolaire de la FEESP – CSN a interpelé le gouvernement sur l'état actuel du secteur et la pénurie de la main-d'œuvre qui est à ses portes. En effet, malgré les compétences et les qualifications nécessaires, les conditions de travail des salarié-es du secteur sont nettement insuffisantes. Résultat ? L'embauche et la rétention sont difficiles et la relève se fait rare.

Le taux horaire moyen des salarié-es du secteur est de 17,86 $ l'heure, soit un revenu annuel moyen de 19 288 $, sans aucun avantage social. Pourtant, le comité de travail sur l'évaluation de l'emploi, auquel participent la CSN, des associations de transporteurs et le gouvernement évalue le taux horaire minimal à 19,14 $ l'heure pour l'année 2015. Ce taux horaire indexé représente, aujourd'hui, 20,02 $ l'heure.

Il faut rappeler qu'à chaque renouvellement de contrat, les commissions scolaires peuvent faire un appel d'offres et retenir les services du transporteur qui charge le moins cher. Par contre, ces bas soumissionnaires sont souvent ceux qui payent le moins leurs travailleurs. Par conséquent, la pression des appels d'offres fragilise le secteur et les conditions de travail des salarié-es.

Le 5 février dernier, plusieurs conductrices et conducteurs, à travers le Québec, ont pris la route vers le respect à bord de leur autobus. À Montréal, c'est un convoi d'une cinquantaine d'autobus jaunes qui a roulé à basse vitesse jusqu'au bureau du premier ministre, Philippe Couillard. Leur revendication face au gouvernement ? Un investissement dans des enveloppes budgétaires dédiées et fermées qui serviront à financer les augmentations salariales et les conditions de travail du secteur.

Prenons nous aussi la route vers le respect, en signant la pétition :
https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7139/index.html

---

8 revendications pour le 8 mars 2018

À l'approche des élections provinciales, les beaux discours ne font pas disparaître l'impact sexiste du néolibéralisme et ses mesures d'austérité. C'est pourquoi le Collectif 8 mars, qui représente plus de 700 000 femmes au Québec, portera huit revendications pour le 8 mars 2018 .

Pour contrer la pauvreté et favoriser l'autonomie économique des femmes :

- Salaire minimum à 15 $ l'heure le plus rapidement possible;
- Une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail-études dans une perspective d'égalité.

Pour enrayer la violence envers les femmes :

- Élimination des violences envers les femmes, y compris dans les milieux de travail;
- Un système de justice adéquat pour les survivantes d'agression sexuelle.

Pour que cessent le racisme et les discriminations :

- Accès pour les personnes sans statut aux droits du travail et aux systèmes de santé, d'éducation et de justice ;
- Pour une plus grande justice envers les femmes autochtones .

Pour un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux :

- Un réinvestissement massif dans les services publics, la fonction publique et les programmes sociaux ;
- Un financement adéquat et récurrent des groupes de femmes et de défense de droits.

En ce 8 mars, je m'implique et je revendique l'égalité tant qu'il le faudra !